

La Nouvelle Gazette de Naillat



À la découverte du petit patrimoine dans les villages de la commune:
Le lavoir de Poulignat.



Le mot du Maire

Terrible et maudit hiver, long, gris rendant nos routes dangereuses malgré le déneigement effectué par nos employés municipaux afin qu'une route par village permette l'accès à une route départementale. Rien ne nous a été épargné, les vagues de froid successives, l'orage et la tempête. Nous avons une pensée pour nos compatriotes de Vendée et Charente-Maritime, nous ne sommes peut-être pas les plus malheureux.

Nos routes ont beaucoup souffert, elles seront réparées. Tout a été retardé, toutefois, nous allons de l'avant et nous continuons.

Le jeudi 18 mars, le nouvel éclairage du bourg suite à l'enfouissement des réseaux basse tension a été mis en service et réglé ; illuminée, notre église et ses vitraux sont encore plus beaux ainsi que l'horloge de la Mairie. Très bientôt (je n'ose plus fixer de date précise) seront déposés les affreux fils, consoles et poteaux.

... / ...

Les travaux pour l'éclairage public des villages de Poulignat, La Barde, Azat, Grosbost, Lavaugautier, La Pougé se poursuivent et je vous promets toujours l'éclairage pour fin 2010.

L'agence postale communale a été mise en service le 02 mars, la première semaine a été un peu difficile sans téléphone et internet. Tout est en ordre et vous serez servis.

Le surpresseur de la Bastide est installé, il reste à procéder au raccordement électrique par EDF.

Concernant la construction du garage municipal, Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture est venu sur place à Naillat pour étudier le bien fondé de notre demande de DGE. Nous avons apprécié sa visite. Il s'est rendu compte ainsi de la nécessité et l'urgence de cette réalisation.

Le 26 mars, le Comité des Fêtes a tenu son Assemblée Générale ; les Naillatois avaient été très largement informés, pourtant seulement 16 adultes et toujours les mêmes étaient présents. Il est regrettable que les Naillatois se désintéressent ainsi des activités festives de leur commune. Nous avons besoin de bras et de bonne volonté merci de les rejoindre.

Je souhaite que cette belle saison du printemps vous permette d'oublier très vite les mauvais souvenirs de l'hiver. Nous commençons à penser fêtes et festivités.

Jeannine GILLET - 30/03/2010

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Le 2 mars 2010 : Pierre-Emmanuel THAURY—GONSARD, le Bourg

Nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES :

Le 3 avril 2010 : Frédéric NAVARRE et Laure BEAUVAIS, le Bourg

Tous nos vœux de bonheur à ce nouveau couple.

DECES :

Le 15 janvier 2010 : Guy JANNOT, Chabannais
Le 14 février 2010 : Odette CLAVAUD, le Bost
Le 15 février 2010 : Albert (Fernand) SUDRON, Les Villettes
Le 18 février 2010 : Marcelle GUILLOT, les Couteaux
Le 18 février 2010 : Louis (Georges) SIMON, la Pougé
Le 6 mars 2010 : Marcel LHABITANT, Poulignat
Le 9 mars 2010 : Jeanne DUNET, le Bourg
Le 26 mars 2010 : Renée GUILLOT, le Bost

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.



INFORMATIONS

Service national : Les filles et les garçons nés en avril, mai et juin 1994 doivent se faire recenser à la mairie, dès l'âge de 16 ans (ou dans le mois qui suit le 16^{ème} anniversaire). Il suffit, pour cela, de présenter :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile,
- le livret de famille des parents.

Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes: Les imprimés sont à la disposition des intéressés au Secrétariat de la Mairie. La date limite de dépôt des demandes est le 17 mai 2010.

ADARH: Association de Défense des Accidentés de la Route et des Handicapés: pour faciliter leurs démarches avec les différents organismes: MDPH, AGEPHIP ...

Adresse mail: ADARHassociation@aol.com - Site Internet: www.adarh.fr

Pour plus de renseignements, la Présidente Muriel MOURGUE peut être jointe les matins au 04.30.67.27.39 – Possibilité de laisser un message sur la ligne téléphonique ou par mail

Un n° de téléphone pour préparer sa retraite: Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agric ou Ircantec, c'est simple.

Contactez un conseiller au 0 820 200 189* du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de Sécurité Sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

- *0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe

Sécurité routière – Programme 2010: Bulletin d'inscription disponible dans votre Mairie:

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT

A

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

4 Avenue Fayolle

B.P.121-23003 GUÉRET CEDEX

Téléphone : 05 55 52 26 51

La Préfecture de la Creuse vous indique alors que:

Vous serez convié(e) à une sensibilisation aux nouveautés du code de la route qui se déroulera au plus proche de votre domicile. (Mairie généralement)

Vous bénéficierez aussi d'une journée pratique à GUERET.

9h30 : Arrivée à la Prévention Routière (café d'accueil)

9h45 à 16h, alternativement, vous participerez aux ateliers suivants :

- Comment remplir un constat d'accident (avec un assureur).
- Comment aborder un rond point.
- Comment aborder et sortir d'une bretelle d'autoroute.
- Savoir faire sur la nouvelle réglementation.
- CONDUITE PRATIQUE avec un moniteur d'auto école.
- Rencontre et dialogue avec la Gendarmerie.

Repas offert par les partenaires de l'opération de 12h00 à 14h00

16h00: bilan de la journée

16h30: retour dans les foyers.

Encombrants et ferrailles: Si vous voulez vous débarrasser d'encombrants et de ferrailles, n'attendez pas, signalez-vous à la Mairie afin que l'enlèvement soit organisé avec un prestataire comme les autres années.

Comité des Fêtes: Suite à l'assemblée générale du 26 mars dernier et compte tenu du faible nombre de participants, le Bureau cessera toute animation et activité dans le courant de l'été.

AVIS AUX INTERESSES!!!
et bienvenue aux bénévoles.

S'adresser à la Mairie ou à Renaud Gillet, au 06.88.70.75.46

NOUVEL APPEL AU RESPECT DU VOISINAGE ET DES BIENS PUBLICS

Notre bulletin municipal se passerait bien de cette rubrique si nous ne constatons pas toujours quelques désordres!

Les déjections des animaux:

Avoir un animal de compagnie engendre des contraintes que vos voisins n'ont pas envie de partager s'il n'ont pas fait le même choix que vous. Alors un peu de respect pour leur pas de porte, le matin, s'il vous plaît! Votre chien réclamerait d'ailleurs une bonne promenade en campagne s'il avait la parole!

La bascule publique, un élément du patrimoine de notre bourg:

Honte à celui qui a cassé les carreaux du local de la bascule publique et de l'intérieur qui plus est!

Et d'un lampadaire tout neuf!:

Les travaux d'éclairage public du bourg ont bien avancé ces dernières semaines. Un chauffard, qui n'a pas jugé utile de se signaler à la Mairie au lendemain de son forfait nocturne, repéré du voisinage, nous prive d'un lampadaire proche du cimetière avant même qu'il n'ait servi. Espérons que les vestiges de son véhicule retrouvés par terre, permettront aux gendarmes de l'identifier!

LES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS DU 1^{ER} TRIMESTRE

LE CARNAVAL DES ENFANTS DE L'ECOLE ORGANISE PAR LA LCSN



Un bel après-midi récréatif du samedi 6 mars 2010

Jacky LHARDY A FAIT VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE



Jacky entouré de son épouse Claudine, destinataire d'un joli bouquet, et de 3 maires qui l'ont employé à la Commune de Naillat: Fernand JOUANNY, Alain NAVARRE et Jeannine GILLET.

Jacky LHARDY a été embauché au « Service technique » de la Commune de Naillat par René LUINAUD le 15 avril 1975 où il a remplacé son oncle M. CARDON.

Pendant presque 35 ans, qui se sont déroulées sur 7 mandatures, il a connu 4 maires.

Jacky, « le polyvalent » a effectué diverses tâches: de maçonnerie, d'élagage en équipe, de balayage, nettoyage, tonte, déneigement etc ...Mais sa grande spécialité était l'eau, domaine dans lequel il s'était spécialisé au cours de ces années, sous les précieux conseils de M. FRAPPAT.

Jeannine GILLET, Maire, a rendu hommage à Jacky le 17 janvier dernier, lors d'une cérémonie organisée en présence de sa famille, de l'ensemble des agents et des élus du Conseil Municipal.

Tous lui renouvellent leurs vœux de bonne et heureuse retraite!

LE CLUB DES AINES DE LA PIERRE BERCE

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 23 janvier. Le conseil d'administration est inchangé et le prix de la cotisation est maintenu à 13 €.

Le samedi 6 février, un repas coq au vin a réuni une soixantaine de convives au Foyer Rural;

Le dimanche 7 mars, 70 personnes participaient à un repas choucroute.

Les prochaines manifestations sont:

- **Dimanche 18 avril** à 14h30: Après-midi théâtre avec les Saltimbanques qui reviennent pour présenter une nouvelle pièce: « Pilote de guigne » de Patrick Stéphan – Entrée: 7 €;
- **Dimanche 16 mai** à 12h00: Repas de la Fêtes des Mères, chez Nicole;
- **du 25 au 29 mai**: Voyage de 5 jours en Haute Savoie pour 16 inscrits;
- **Dimanche 18 juillet**: Méchoui annuel au Foyer Rural.

LA CROIX DU PUYJARAGNE



Deux habitants du Puyjaragne ont réhabilité la croix du village à son emplacement.

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Comité des Fêtes:

24 avril 2010 – Repas Salade Périgourdine – Entrecôte – Frites
animé par OSIRIS Réservation au 05.55.89.19.03

**Art contemporain
Travail collectif
et culture populaire**

Cécile GAGNON (MAUCHAUSSAT) vous annonce que:

« Le 23 mai 2010, Dimanche de Pentecôte, dans notre Salle des Fêtes, à 14h30, aura lieu un concours de bâtons gravés. Jeunes et anciens pourront confronter leur savoir-faire. Chacun devra amener son propre bâton (noisetier ou châtaignier – 1m20 environ) et son canif.

Un jury choisi dans le public sélectionnera l'heureux gagnant qui pourra emporter un jambon d'Auvergne!

Pour cette occasion les lieux accueilleront une exposition d'Art contemporain collectif.

Les bâtons sculptés pourront être exposés ultérieurement avec l'accord des participants.

Souhaitons que nous nous retrouvions nombreux pour cet événement qui se veut simple et inter-générationnel ».

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni 2 fois depuis le début de l'année 2010:

Extraits de la séance du 8 février 2010

Demande de participation au financement des voyages des collèves de St Vaury et de La Souterraine pour 2 élèves de la Commune de Naillat:

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 22 € par élève concerné.

Achat d'un ordinateur et d'une sono portable:

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un nouvel ordinateur pour la mairie et d'une sono portable qui sera utilisée pour les cérémonies de la Commune.

Motion pour soutenir le Lycée professionnel de Saint-Vaury :

Le Conseil Municipal soutient la motion déposée par les personnels, les élèves et parents d'élèves du lycée professionnel Louis Gaston Roussillat de Saint-Vaury concernant la modification de la carte scolaire.

Extraits de la séance du 6 avril 2010

Vote des taux des taxes d'habitation et foncières:

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de **maintenir** le taux des 3 taxes pour 2010, à savoir:

- ◆ Taxe d'habitation : 7,61%
- ◆ Taxe foncière (bâti) : 11,07%
- ◆ Taxe foncière (non bâti) : 51,96%

Vote des 3 budgets 2010: adoptés à la majorité pour le premier (1 contre, 1 abstention) et à l'unanimité pour les deux autres, ils s'établissent respectivement à:

- ✓ **Le budget principal:** 662 400 € en fonctionnement et 464 150 € en investissement.

Les principaux investissements prévus pour l'année 2010 sont :

- la construction d'un garage communal (entrepôt du matériel communal)
- la fin des travaux de l'éclairage public du bourg et des villages
- l'achat d'un tracteur
- l'acquisition des terrains pour le captage de Chabannais

- ✓ **Le budget eau et assainissement:** 194 920 € en fonctionnement et 220 670 € en investissement.

Les principaux investissements prévus pour l'année 2010 sont :

- l'étanchéité du château d'eau de la Barde
- la réalisation d'un diagnostic du réseau d'eau

- ✓ **Le budget lotissement « Les Vignauds »:** 8 176 € en fonctionnement et 16 352 € en investissement.

Il n'est prévu aucune opération sur ce budget pour 2010 compte tenu de la conjoncture actuelle.

Demande de participation du S.D.I.S. Pour la construction du Centre de Secours de Dun-le-Palestel:

Le Conseil Municipal confirme sa participation à la construction du Centre de Secours de Dun-le-Palestel pour une somme établie, au prorata du nombre d'habitants du bourg et des villages desservis, à 30 789,82 €

Travaux d'étanchéité du château d'eau de la Barde :

Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise RESINA, mieux disante, pour un montant de 50 830,75 € H.T. ramené à 50 000 €, l'entreprise s'étant engagé à terminer la totalité des travaux (étanchéité, serrurerie et ravalement) pour fin juillet 2010.

Personnel communal – Modification du tableau des effectifs:

Le Conseil Municipal adopte le nouveau tableau des effectifs qui tient compte des créations et suppressions de postes en fonction des nominations, d'un départ, d'avancements de grade sur avis des CAP et d'une modification du temps de travail d'un agent.

Surveillance des élèves de l'école dans la cour après le déjeuner :

Après avoir exposé que son attention a été attirée par le Conseil d'Ecole sur le fait qu'une cinquantaine de jeunes enfants sont placés sous la surveillance d'une seule personne lors de la récréation d'une ½ heure après-repas, Mme le Maire propose d'augmenter, de cette durée, le temps de travail de l'agent à temps non complet chargé de la garderie et de la surveillance de la cantine pour répondre à cette demande. Le Conseil Municipal donne son accord.

Mots croisés

-JMD-

LA GRILLE DE JANVIER 2010 - N°8 (SOLUTION)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	P	O	U	L	I	G	N	A	T	
B	L	A	B	A	R	D	E			N
C	A	S		V	E			A	G	E
D	N		N	A	E		O	I	R	
E	T	E	I	L	L	A	B	L	O	N
F	A	T	T	E	L	A	I		S	
G	D	A	R	T	E			O	B	
H	I	L	A	T		E	C	L	O	S
I	S	E	T	E		S	A	L	T	O
J		S	E		E	T	R	E		N

HORIZONTALLEMENT:

- A- le village de notre maire -
- B- un de nos villages (2 mots) -
- C- une carte – parallépipède – chacun le sien -
- D – âne mélangé – de Janeiro à l'envers -
- E – un de nos villages -
- F – attachai -
- G – tarde à mélanger – obi -
- H – tourner le lait – naît -
- I– port de la méditerranée – ville de l'Uruguay -
- J – direction – ce qui est, ce qui existe -

VERTICALEMENT:

- 1 – un de nos villages -
- 2 – organisation armée – mers calmes -
- 3 – absorbé – engrais -
- 4 – un de nos villages (2 mots) -
- 5 – pas vraie ...
- 6 – au milieu d'Agde – fleuve du nord – du verbe être-
- 7 – il est arrivé – ceinture japonaise – conjonction -
- 8 – 8 – pour assaisonner – philosophe de 1839 à 1898-
- 9 – encore un de nos villages -
- 10 – affluent de la Charente – du cor le soir au fond des bois! J'adore ...

LA GRILLE D'AVRIL 2010 - N°9

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

HORIZONTALLEMENT:

- A – village à côté du Teilloux -
- B – note ancienne – herbes aux ânes -
- C – homme des neiges-il y en a dans la Brézentine-
- D – le ballon de foot-service du travail obligatoire-
- E – travailler la terre en est une-fin du mari-
- F – tentée – il peut être dans le ciel -
- G – tant qu'il y en a, il y a de l'espoir - Notre-Dame-
- H – conseiller de François Mitterrand -
- I – chevalier conseiller de Louis XV -il au féminin -
- J – explosif – article – le premier -

VERTICALEMENT:

- 1 – il a 3 cornes à Saint-Vaury – village le Grand ...
- 2 – le col de la femme – indéfini -
- 3 – compréhensif -
- 4 – ajoutée -
- 5 – durée – dette – hissa mélangé -
- 6 – dieu du soleil – rayé -
- 7 – vous avez le vôtre – alerte -
- 8 – le foie du canard – du verbe avoir -
- 9 – noyau atomique -
- 10 – du verbe être – enduire dans l'église -